

**Avis adopté**

Séance plénière du 11 avril 2023

*Comment favoriser une gestion durable de l'eau (quantité, qualité, partage) en France face aux changements climatiques ?*

**Déclaration du groupe CFTC**

Le problème quand on aborde la question de l'eau, c'est que le sujet concentre à lui seul les méfaits de notre société de surproduction et de surconsommation.

L'eau est nécessaire à la vie économique et sociale par de nombreux aspects ; elle est à la fois indispensable :

- à la satisfaction de nos besoins quotidiens pour notre alimentation et notre hygiène de vie,
- à la production agricole et à l'activité industrielle,
- elle est également source d'énergie et voies de navigation,
- elle est une réserve de pêche et un support pour les loisirs,
- elle est, enfin, un élément nécessaire à la vie de l'ensemble des espèces.

De tout cela, nous n'avons pas toujours conscience, mais le présent avis met en évidence toutes ces problématiques et avance des préconisations à la hauteur des enjeux.

Parmi elles, la CFTC soutient plus particulièrement la préconisation 9 qui appelle à repenser l'utilisation que nous faisons de l'eau et à en limiter notre consommation.

Dans cette même perspective, notre groupe attache une grande importance à celle sur le partage de l'eau, afin d'éviter les conflits d'usage qui risquent toutefois de demeurer sans solutions tant que l'eau n'est pas considérée comme un bien commun fini de l'humanité et non comme une ressource dans laquelle on peut puiser indéfiniment pour servir des intérêts particuliers.

La CFTC regrette cependant la trop grande place accordée, dans l'avis, aux mesures techniques et de gouvernance, qui visent avant tout à maintenir en place un système économique abusif au regard de la quantité et de la qualité de l'eau à notre disposition. Nous aurions préféré, au préalable, une remise en cause de ce système et la détermination d'un projet de société qui permette demain, à nos enfants, de continuer à profiter des bienfaits de l'eau.

Pour la CFTC, il est urgent de tout mettre en œuvre, comme le stipule la préconisation 17, pour rattraper le retard qui caractérise notre pays par rapport à de nombreux autres en matière de réutilisation des eaux usées. Pour finir, il est inacceptable qu'aujourd'hui en France, on continue d'évacuer les rejets de nos toilettes avec de l'eau potable alors qu'ailleurs sur notre terre, des êtres humains n'ont pas de quoi satisfaire leurs besoins primaires en eau, notamment de quoi boire.

**La CFTC a voté en faveur de l'avis.**